EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT-DIZIER, DER & BLAISE

L'an deux mille seize, le vingt-cinq mars à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville de Saint-Dizier, sous la présidence de M. François CORNUT-GENTILLE en suite de la convocation faite le 17 mars 2016.

Présents :
- M. CORNUT-GENTILLE, Président
- M. LAURENT, M. GOUVERNEUR, M. FEUILLET, M. GARET, M. SIMON, Mme GARCIA, M. BOSSOIS, Mme KREBS, M. MATHIEU, M. NOVAC, M. CADET
- Mme AUBRY, M. BANCELIN, M. BAUDOT, M. BERTRAND, M. BERIGAUD suppléant de M. BONNEAUD, M. BONNEMAINS, M. BRUSA-PASQUE, M. BUAT, M. CARON, M. CHARPENTIER, M. CHEVANCE, Mme CLAUSSE, Mme COLLET, Mme DECHANT, M. DELMOTTE, Mme DELORME, M. DERVOGNE, M. COUVREUX suppléant de M. DROIN, Mme DUHALDE, M. FRANCOIS, M. GAILLARD, Mme GALICHER, M. GARNIER, M. GUILLAUMOT, M. GUILLEMIN, M. HURSON, M. KAHLAL, M. KIHM, M. BOULET suppléant de Mme LANDREA, Mme MACQUART, M. MARIN, M. MENAUCOURT, M. MOITE, Mme MORAGNY, Michel CORNUET suppléant de M. NOISETTE, Mme PATIN, M. PEIGNE, Mme PIQUET, M. PRIGNOT, M. RAIMBAULT, M. RAMBERT, M. RAULET, M. RONFARD, Mme SALEUR, M. THIERRY, Mme TRAIZET, M. TURCATO, M. UTKALA, M. VALTON

Excusés : M. RIMBERT, M. AUBRIOT, Mme AYADI, M. BONTEMPS, Mme BETTING, M. BONNEAUD, M. BOUZON, Mme DORKEL, M. DROIN, M. HOWARD, Mme LANDREA, M. NOISETTE, M. OUALI, Mme PINCEMAILLE, Mme ROBERT-DEHAULT, Mme SAMOUR, M. SCHILLER

Ont donné procuration :
M. RIMBERT à M. MARIN
M. AUBRIOT à M. GARET
Mme BETTING à Mme KREBS
M. BOUZON à M. PRIGNOT
Mme DORKEL à M. GARNIER
M. OUALI à M. DECHANT
Mme PINCEMAILLE à M. CADET
Mme ROBERT-DEHAULT à M. FEUILLET
M. SCHILLER à M. SIMON

Secrétaire de séance : M. FRANCOIS

N° 19-03-2016

PARTICIPATION A UNE MISSION COLLECTIVE DE PROSPECTION D'ENTREPRISES MENEE PAR HAUTE-MARNE EXPANSION
Rapporteur : M. FEUILLET

De 2009 à 2015, les partenaires, collectivités et Haute-Marne Expansion (HME), ont mené trois opérations de prospection conjointes : une première menée par le cabinet ACONCAGUA en 2009, deux des prospects ont donné lieu à un suivi approfondi, dont l'un deux s'est implanté à Nogent (TD3E) ; et deux missions de prospections collectives menées par Régional Partner sur 2012 / 2013 puis sur 2014 /2015. Ce sont ainsi 22 projets pouvant s'implanter dans le Grand Est qui ont ainsi été identifiés, dont trois projets ont abouti à une implantation (2 entreprises tertiaires et la plateforme logistique NOZ de Chaumont).

Pour renforcer les actions de prospection, les Communautés d'Agglomération de Chaumont et de Saint-Dizier Der & Blaise, ainsi qu' HME ont décidé de s'associer à nouveau sur une nouvelle opération de prospection externe.

Le but de cette opération est de mener une prospection de masse au niveau national pour repérer les entreprises désireuses de s'implanter dans le Grand Est et promouvoir notre territoire auprès des entreprises à fort potentiel de développement.

Le prestataire choisi pour cette opération devra prospecter pour HME sur des salons professionnels, par différentes méthodes de veille, démarches téléphoniques, gestion d'un site web dédié et par des opérations de relation presse.

Le comité de pilotage se compose d'élus et de techniciens en charge du développement économique. Ainsi, pour l'Agglomération de Saint-Dizier, Der & Blaise sont nommés : M. Jean-Michel Feuillet, vice-président en charge de l'économie, de l'emploi et de l'insertion, M. Philippe NOVAC, Vice-président en charge du suivi des entreprises, accompagnés de Mme Valérie LANGLOIS, Directrice du Développement Economique et de l'Emploi.

Après validation du cahier des charges pour le choix du prestataire, un appel d'offres a été lancé par HME en novembre 2015. Le prestataire retenu pour cette mission de prospection collective débutée fin janvier 2016 est REGIONAL PARTNER.

HME prend en charge l'intégralité du portage administratif et sollicite à part égale ses trois partenaires sur les 24 prochains mois pour la somme totale de 67 200 euros TTC.
La quote-part annuelle de chaque participant se monte à 11 200 euros TTC.

La convention jointe au présent rapport fixe les objectifs de la prospection collective et prévoit les conditions financières d'exécution du partenariat.

Les crédits ont été inscrits au BP 2016.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- de valider la participation au programme de prospection collective de Régional Partner sur 2 ans (2016 / 2017)

- d'accepter la coordination du programme et la passation du marché avec Régional Partner par HME

- de valider le versement de sa participation financière à hauteur de 9 333.33 euros HT par an soit 18 666.67 euros HT pour les 2 ans du programme

- de désigner M. Jean-Michel FEUILLET et M. Philippe NOVAC représentants de la collectivité dans cette opération

- d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer la convention avec HME

Le Conseil Communautaire, après délibération, décide d'approuver ces propositions à l'**UNANIMITE.**

Pour extrait conforme,

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Pierre-François GITTON